

A LA TOUSSAINT

VOLS DANS LES VEHICULES : SOYEZ VIGILANTS

A l'occasion des fêtes de la TOUSSAINT, de nombreux automobilistes sont amenés à se stationner sur les parkings des cimetières et sur les parkings des fleuristes ou pépinières. Il est important de rappeler quelques précautions élémentaires pour prévenir les vols commis à l'intérieur des véhicules appelés «vols à la roulotte».

Voici quelques conseils de prévention :

- ✓ Evitez d'emporter des objets de valeur inutiles lors de ces déplacements et ne laissez pas vos sacs à main ou sacs-coches à l'intérieur.
- ✓ Même pour une très courte durée, verrouillez soigneusement votre véhicule (portières, coffre, vitres).
- ✓ Evitez de stationner votre véhicule dans un endroit isolé ou non éclairé.
- ✓ Si toutefois vous étiez victime d'un vol ou si vous constatez tout comportement suspect, prévenez aussitôt les services de Gendarmerie en composant le 17.



SI VOUS ETES VICTIME :

- Ne touchez à rien afin de préserver les indices
- Prévenez sans délai la Gendarmerie
- Dressez en présence des gendarmes un inventaire des objets dérobés
- Prévenez votre assureur



Ces précautions particulières en cette période de l'année s'appliquent également tout au long de l'année .

Dans le cadre de ses missions de prévention, la Gendarmerie assure des services de surveillance accrue aux abords de ces lieux particuliers

